

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical resistant gloves when handling this product.

FIRST AID: If in eyes, flush with water for 15 minutes. If on skin, wash with soap and water. If swallowed, give patient one or two glasses of water and INDUCE VOMITING by touching back of throat with a finger or blunt object; repeat until vomit fluid is clear. Do not induce vomiting or give anything by mouth to an unconscious person. For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or Poison Control Centre. If a pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Vitamin K₁ in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

ENVIRONMENTAL HAZARD: This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds.

DIRECTIONS FOR USE: Use bait to control the Norway rat (*Rattus norvegicus*), Roof rat (*Rattus rattus*) and House mouse (*Mus musculus*) inside of and in areas adjacent to dwellings, farm buildings, food service establishments (non-food areas), granary bins (empty), processing plants (feed and food in non-food areas) and storage areas (non-food). **Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas:**

For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed area where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served, or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove or cover all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents before reuse of the plant (processing areas include storage and service). Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

USE LIMITATIONS: Bait MUST either be placed in tamper-resistant bait stations or in locations not accessible to children, pets or livestock. DO NOT place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food.

To ensure safe use of this product, tamper-resistant bait stations must have the following characteristics:
* constructed of high-strength material (e.g., metal or injection molded plastic) and resistant to destruction by children and nontarget animals;
* entrance designed so that children and nontarget animals cannot reach the bait;
* internal structure which prevents bait from being shaken loose;
* access panel which fastens securely and locks (e.g. metal screw or padlock);
* capable of being securely fastened to a surface (e.g. nailed down); and
* clearly labeled: "WARNING POISON".

SELECTION OF TREATMENT AREAS: Determine areas where rats and/or mice will most likely find and consume the bait. Generally, these areas are along walls, by gnawed openings, in or beside burrows, in corners and concealed places, between floors and walls, or in locations where rodents or their signs have been observed. Remove as much food as possible.

APPLICATION DIRECTIONS:

RATS: Place 100 to 500 grams of bait at intervals of 4.5 to 9 metres per placement. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 10 days or until signs of rat activity cease.

HOUSE MICE: Place 7 to 14 grams of bait at intervals of 2.5 to 3.5 metres per placement. Larger placements (up to 100 grams) may be needed at points of high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days or until signs of mouse activity cease.

RATS AND MICE: Replace contaminated or spoiled bait immediately. To prevent reinfestation, eliminate food, water, and harborage as much as possible. If reinfestation does occur, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed.

DISPOSAL: Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.

Rodent Disposal: Dispose of dead rodents in garbage or by burying.
STORAGE: Store in cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

CONTRAC

RODENTICIDE

Appât pour rats et souris

Rat and Mouse Bait

Kills Warfarin Resistant Norway Rats and House Mice Tue les rats surmulots et les souris communes résistant à la warfarine

Norway rats and house mice may consume a lethal dose in one feeding with first dead rodents appearing four or five days after treatment begins.

Les rats surmulots et les souris communes peuvent consommer une dose mortelle en une seule fois, les premiers rongeurs morts apparaissant 4 ou 5 jours après le début du traitement.

REGISTRATION NUMBER: **22235** PEST CONTROL PRODUCTS ACT
N° D'HOMOLOGATION: LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

WARNING
AVERTISSEMENT



POISON
POISON

GUARANTEE/GARANTIE:

Bromadiolone.....0.005%

Contains Denatonium Benzoate/Contient du benzoate de dénatonium
Warning, contains the allergen wheat./Avertissement, contient l'allergène blé.

Contains malathion at 0.01% as a preservative./Ce produit contient du malathion à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

READ THE LABEL BEFORE USING
(see back panel for additional precautionary statements)
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
(pour détails supplémentaires sur la sécurité, voir verso)
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NET CONTENTS: 11.4 kg (25 lbs.)
CONTENU NET: 11.4 kg (25 lbs.)

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs.
Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

Manufactured by: Fabriqué par:



Bell Laboratories, Inc.
3699 Kinsman Blvd., Madison, WI 53704 USA
Tel. 608-241-0202

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistants aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas d'ingestion, faire boire un ou deux verres d'eau et PROVOQUER LE VOMISSEMENT en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi; faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomé soit clair. Ne pas provoquer le vomissement et ne rien donner par la bouche à un personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Si ce produit a été avalé, prendre de la vitamine K₁ sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées, ou par voie orale. C'est le remède recommandé en cas d'empoisonnement par anti-coagulant. Le traitement approprié sera déterminé par la gravité du cas établi en mesurant la prolongation des temps de prothrombine. L'analyse de ces temps indiquera s'il faut répéter le traitement.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas laisser ce produit se répandre dans les lacs, les rivières ou les étangs.

MODE D'EMPLOI: Utiliser les appâts pour éliminer le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), le rat noir (*Rattus rattus*) et la souris commune (*Mus musculus*) dans les habitations et autour d'elles, les bâtiments de ferme, les établissements d'alimentation (dans les endroits sans nourriture), les silos de grains (vides), les usines de transformation (alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale, et non-alimentaires) et les entrepôts (sans nourriture). Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments : Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire : Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration). Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

RESTRICTIONS D'UTILISATION: L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Pour une utilisation sécuritaire du produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes :
• il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex. métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent le détruire;
• l'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât;
• la structure interne doit faire en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué;
• le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé (p. ex. au moyen d'une vis ou d'un cadenas);
• l'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé de façon sécuritaire (p. ex. en le clouant en place);
• il doit porter la mention « DANGER POISON ».

CHOIX DES LIEUX DE TRAITEMENTS: Déterminer les lieux où les rats et/ou les souris trouveront et mangeront le plus facilement les appâts. Habituellement, ce sont les endroits situés le long des murs, les ouvertures rongées, dans ou à côté des terriers, dans les coins et aux endroits cachés, entre les planchers et les murs, ou là où les rongeurs ou leurs traces ont été observés. Enlever le plus possible de nourriture.

APPLICATION:

RATS: Placer de 100 à 500 g d'appât à un intervalle de 4,5 à 9 mètres. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 10 jours ou jusqu'à ce que l'activité des rats cesse.

SOURIS COMMUNES: Placer de 7 à 14 g d'appât tous les 2,5 à 3,5 mètres. Il sera peut-être nécessaire d'appâts plus d'appâts (jusqu'à 100 g) là où vous constatez une activité élevée des souris. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des souris cesse.

RATS ET SOURIS: Remplacer immédiatement les appâts contaminés ou gâtés. Pour éviter une nouvelle prolifération, éliminer autant que possible toute nourriture, eau et lieux de cachette. S'il y a réinfestation, répéter le traitement. Installer des stations d'appâts permanentes alimentées en appâts selon les besoins, là où il y a une présence continue.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre les directives provinciales concernant le nettoyage du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à une utilisation ultérieure. Se débarrasser du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

Élimination des rongeurs: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.
RATS ET SOURIS: Remplacer immédiatement les appâts contaminés ou gâtés. Pour éviter une nouvelle prolifération, éliminer autant que possible toute nourriture, eau et lieux de cachette. S'il y a réinfestation, répéter le traitement. Installer des stations d'appâts permanentes alimentées en appâts selon les besoins, là où il y a une présence continue.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.